



## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Centre Communal d'Action Sociale

Séance du : **Mardi 6 février 2024**

**Présents** : Mmes LOMBARDO / BRUNET JAILLY / SEYMAT /  
CUILIER / HAMDI  
MM ALLAMANDO / TRANCHAND / DUMAS /  
DURILLON

**Absents / Excusés** : Mmes ZULIAN / VIALLE  
MM AKYUREK / LEROY

**Pouvoirs** : Mme ZULIAN à Mme LOMBARDO  
Mme VIALLE à Mme CUILIER



Le quorum a été atteint lors de la mise en discussion de chacun des points inscrits à l'ordre du jour.

**Secrétaire de séance** : Christelle MALIGNON

N° 2024/06/02/01

### **OBJET** : CCAS – Rapport d'orientations budgétaires 2024

Le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, réuni le 6 février 2024,

Vu l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), prévoit l'organisation d'un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) chaque année dans les collectivités et établissements publics administratifs des communes de 3500 habitants et plus ;

Considérant que ce débat a lieu au sein du Conseil d'Administration dans les deux mois précédents l'examen du Budget Primitif (BP), avec la présentation d'un Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) ;

Considérant l'article 13 de la loi de Programmation des Finances Publiques 2018-2022 imposant aux collectivités et établissements publics, à l'occasion de la présentation du rapport, d'afficher leurs objectifs en matière d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement et de leur besoin de financement le rapport porte les orientations budgétaires et l'exercice en cours, les dépenses de personnel, les engagements pluriannuels pris par le CCAS.

Sur le rapport de Madame Joséphine LOMBARDO, Vice-présidente du CCAS,

Et sur sa proposition,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale :

- **PREND ACTE** de la tenue du Rapport d'orientations Budgétaires 2024 du CCAS de Moirans.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS ET RENDU  
EXECUTOIRE COMPTE TENU DE LA TRANSMISSION EN PREFECTURE

Moirans, le 6 février 2024

La Présidente,  
Valérie ZULIAN,  
Et par délégation,  
Joséphine LOMBARDO  
Vice- présidente du CCAS

